

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 20 avril 2023**

L'An Deux Mil Vingt-trois, le jeudi 20 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 14 avril s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Monsieur Gabriel RAULT, Adjoint au Maire, a été désigné Secrétaire de Séance.

20 AVRIL 2023					BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 – BUDGET ANNEXE LE PORT DE PLAISANCE D'ERQUY LES HOPITAUX
a	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	04	20	28	00	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	19
MANDANTS	6
ABSENTS	2
APTES A VOTER	25



CONVOCATION	14-04-2023
RÉUNION	20-04-2023
AFFICHAGE	26-04-2023
TRANSMISSION	26-04-2023
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe			X ALLAIN Marie-Paule
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint	X		
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X		
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe			X MONNIER Philippe
	HUET Jean-Marie	CMD1	X		
	CHARLOT Karine	Conseillère			X GUINARD Brigitte
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X	
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2		X	
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X		
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X		
	LESNARD Pierre	Conseiller	X		
	MANIS Cécile	Conseillère			X LESNARD Pierre
	PILVEN Patrice	CMD4			X HERNOT Bruno
ROUXEL Benoît	CMD5	X			
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
LEMEE Ginette	Conseillère	X			
LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller			X CHALVET Maryvonne
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X		
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X		
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		19	2	6

28 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE D'ERQUY LES HÔPITAUX

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération n°14 du 26 janvier 2023 portant sur le budget primitif annexe du port de plaisance d'Erquy les Hôpitaux 2023 ;

Considérant que, l'affectation du résultat et la modification de certaines autorisations budgétaires impliquent l'établissement d'un Budget Supplémentaire 2023,

***LE CONSEIL MUNICIPAL, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,***

D'ADOPTER le budget supplémentaire du budget annexe du port de plaisance d'Erquy les Hôpitaux 2023 selon le tableau suivant et précisé en annexe 25 :

LIBELLES CHAPITRES		BP 2023	BS 2023	Budget total 2023
Fonctionnement				
Dépense		80 880,00 €	76 409,02 €	157 289,02 €
002.	Résultat d'exploitation reporté		51 409,02 €	51 409,02 €
011.	Charges à caractère général	41 000,00 €		41 000,00 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	7 600,00 €		7 600,00 €
022.	Dépenses imprévues			0,00 €
023.	Virement à la section d'investissement			0,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 700,00 €	25 000,00 €	56 700,00 €
65.	Autres charges de gestion courante			0,00 €
66.	Charges financières	400,00 €		400,00 €
67.	Charges exceptionnelles	180,00 €		180,00 €
Recette		80 880,00 €	76 409,02 €	157 289,02 €
002.	Résultat d'exploitation reporté			0,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 880,00 €		2 880,00 €
70.	Ventes produits fabriqués, prestations	35 000,00 €		35 000,00 €
75.	Autres produits de gestion courante			0,00 €
77.	Produits exceptionnels	43 000,00 €	76 409,02 €	119 409,02 €
Investissement				
Dépense		31 700,00 €	89 845,30 €	121 545,30 €
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement r			0,00 €
020.	Dépenses imprévues			0,00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 880,00 €		2 880,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 870,00 €		1 870,00 €

Erquy, Conseil municipal du 20 avril 2023

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Affiché le

ID : 022-212200547-20230420-DEL028-DE

21.	Immobilisations corporelles	12 120,00 €	84 000,00 €	96 120,00 €
23.	Immobilisations en cours	14 830,00 €	5 845,30 €	20 675,30 €
Recette		31 700,00 €	89 845,30 €	121 545,30 €
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement r		64 845,30 €	64 845,30 €
021.	Virement de la section d'exploitation			0,00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 700,00 €	25 000,00 €	56 700,00 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves			0,00 €
13.	Subventions d'investissement			0,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées			0,00 €

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 24
- Vote défavorable 01 (Jean-Paul MANIS)
- Abstention 00

Erquy, le 20 avril 2023

Le secrétaire de séance

Gabriel RAULT



Le Maire,

Henri LABBÉ



PORT DES HOPITAUX - PORT DES HOPITAUX - BS - 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2023

Présenté par (1) ,

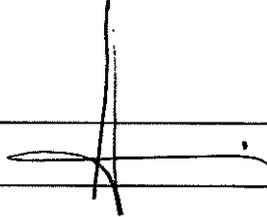
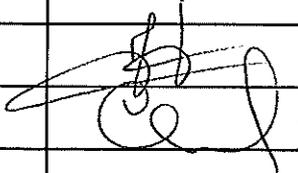
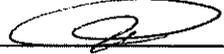
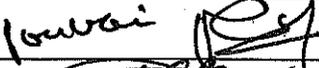
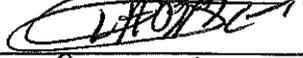
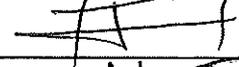
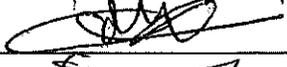
A le 01/01/2023

(1) ,

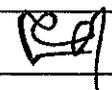
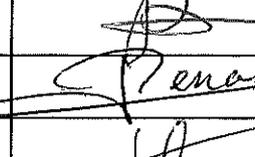
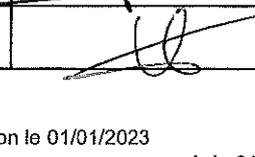
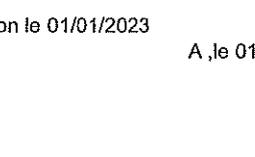
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 01/01/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLAIN Marie-Paule	
BERTIN Josyane	
CHALVET Maryvonne	
CHARLOT Karine	
CORMIER Anne-Séverine	
DETREZ Nicole	
DONNARD Roxane	
DURAND Philippe	
GUINARD Brigitte	
HERNOT Bruno	
HUET Jean-Marie	
L?HARIDON Michelle	
LABBE Henri	
LANCESSEUR Christian	
LE BRICON Bruno	
LEMEE Ginette	
LESNARD Pierre	
LOLIVE Jean-Paul	
MANIS Cécile	
MANIS Jean-Paul	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MONNIER Philippe	
MORIN Yannick	
PILVEN Patrice	
POUGET Léo	
RAULT Gabriel	
RENAUT Sylvain	
ROUXEL Benoit	

pouvoir
JUNON

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2023, et de la publication le 01/01/2023

A ,le 01/01/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.